

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, Paris

CAPITAL : 100 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21 Mars 1918

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1918

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. Ed. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
S. DERVILLÉ, *Vice-Président*,
A. TURRETTINI, *Vice-Président, Directeur Général*.
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
C^{te} FOY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
B^{on} HÉLY D'OISSEL, —
E. STERN, —
J. H. THORS. —

Censeurs :

MM. J. KULP et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1918 :

MM. R. SAUTTER et C^{te} DE LYROT.

Direction :

MM. H^{ce} FINALY, E. MORET et H. CHABERT, *Directeurs*.
M. J. REIN, *Directeur Adjoint*.
MM. P. RENGNET, et J^e CHOPPIN DE JANVRY, *Sous-Directeurs*.

Secrétaire Général :

M. A. ATTHALIN.

Chef du Contrôle :

M. A. STOSKOPF.

Fondés de Pouvoirs :

MM. H. BALLEZ, C. COUTURE, P. GRUNEWALD,
H. SIMON, A. SARTELET, E. DE LA LONGUINIÈRE.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 100 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21 Mars 1918

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1917.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}
RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1918

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21 Mars 1918

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte des résultats de l'Exercice 1917.

L'amélioration que nous vous avons signalée l'an dernier s'est poursuivie et s'est même accentuée au cours de cet Exercice. Mais son développement a encore été limité par la guerre qui nécessairement concentre toute l'activité économique du pays sur les besoins toujours croissants de la Défense Nationale.

Pour faire face à ces besoins, des ressources nouvelles ont dû

être créées. Le Gouvernement les a trouvées d'abord dans le placement des Bons et des Obligations de la Défense Nationale, auquel nous n'avons pas cessé de donner tout notre concours. Est venue ensuite l'émission de l'Emprunt 4 % qui a eu lieu vers la fin de l'année. Le succès obtenu par cet Emprunt, s'ajoutant au succès des Emprunts précédents, a été une nouvelle preuve de la confiance qu'inspire le crédit de la France; il est aussi un témoignage de la foi que nous avons tous dans l'issue victorieuse de la lutte formidable que les Puissances alliées soutiennent depuis près de quatre années. Notre Établissement et sa clientèle, tant en France que dans ses Succursales, ont, par leurs souscriptions, largement répondu à l'appel du Gouvernement.

Nous avons de nouveau participé aux crédits ouverts à l'étranger pour les règlements à faire avec les pays alliés ou neutres. Cette participation s'est encore accrue au cours de l'Exercice 1917 et le total qu'elle représente dans le Bilan au 31 Décembre dernier, sous le chapitre intitulé *Opérations de change à terme garanties*, n'est pas inférieur au chiffre de Fr. 82.217.000.

Nous avons également continué à donner notre concours le plus empressé pour le rachat et pour le prêt de titres mis à la disposition de l'État en vue de lui faciliter ses opérations de change ou de crédits à l'étranger.

Parmi les émissions auxquelles la Banque a participé, nous mentionnerons :

les Obligations 5 1/2 % du Crédit Foncier de France;

l'Emprunt 5 1/2 % de la Ville de Paris;

les Obligations 5 1/2 % de la Compagnie du Chemin de fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba;

l'augmentation du capital de la Compagnie Générale Transatlantique;

les Bons ou Obligations 6 % de la Société des Établissements et de la Société des Automobiles Delaunay Belleville, de la Compagnie d'Électricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière) et de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, toutes Sociétés qui travaillent sous des formes diverses, avec une grande activité, pour la Défense Nationale.

Nous avons, en outre, participé à la constitution du Comptoir National Économique, dont l'objet principal est de s'intéresser à des opérations d'importation et d'exportation.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué dans nos précédents Rapports, notre Succursale de Bruxelles est sous le séquestre de l'autorité allemande; nous n'avons donc pu, cette année encore, recevoir ses comptes.

Nos deux autres Succursales ne sont pas restées inactives.

La Succursale d'Amsterdam continue le concours qu'elle avait donné il y a deux ans pour l'ouverture d'un crédit important destiné à faire face à des dépenses de ravitaillement pour les régions envahies.

Au cours de l'année dernière, une convention d'ordre économique est intervenue entre le Gouvernement Français et le Gouvernement Fédéral Suisse. A cette convention se rattachaient des

stipulations financières pour la réalisation desquelles notre Gouvernement s'est adressé à un groupe d'Établissements français dont nous faisons partie. Notre Succursale de Genève a été chargée de centraliser les opérations relatives à ces stipulations, dont l'extension fait actuellement l'objet de négociations entre les deux Gouvernements.

Le Bilan que nous soumettons à votre approbation se totalise, tant à l'Actif qu'au Passif, par Fr. 619.810.324,72, présentant une augmentation de Fr. 56.113.900,83 sur le montant du Bilan de l'Exercice 1916.

Cette augmentation porte à l'Actif principalement sur le compte *Portefeuille-Effets sur France et Bons de la Défense Nationale* (+ Fr. 14.619.852,95) et sur le compte *Correspondants et Comptes courants* (+ Fr. 61.025.248,14). Le compte *Opérations de change à terme garanties* qui déjà présentait l'an dernier un total de Fr. 71.505.000, s'élève à Fr. 82.217.000.

Au Passif, vous remarquerez surtout l'accroissement du compte *Correspondants et Comptes courants*, passant de Fr. 190.830.339,63 à Fr. 297.636.750,92. C'est pour partie l'effet de l'incorporation à ce chapitre de l'ancien compte *Coupons à payer*. Mais il reste une différence de Fr. 43.826.181,23 provenant de l'accroissement des Dépôts.

Comme l'an dernier, l'évaluation des titres appartenant à la Banque, *Fonds d'États, Actions et Obligations*, a été effectuée de la même manière que lors des Exercices antérieurs à 1914. Pour tous les titres cotés à la Bourse, nous nous sommes conformés à notre règle traditionnelle, d'après laquelle les estimations ne doivent pas dépasser le cours moyen du mois de Décembre ou le cours moyen

de la dernière Bourse de Décembre, lorsque ce cours est inférieur au cours moyen du mois.

Dans ces conditions, les plus-values sur les estimations de l'an dernier ont couvert les moins-values présentées par d'autres titres ou comptes.

Le compte de *Profits et Pertes* au 31 Décembre 1917 présente un solde créditeur de Fr. 8.032.831,44 provenant uniquement des produits réalisés pendant l'Exercice.

Sur cette somme de	Fr. 8.032.831,44
nous vous proposons la distribution d'un dividende de Fr. 35 par action. Ce dividende, appliqué aux 200.000 actions constituant le capital social, absorbera une somme de	Fr. 7.000.000 »
à laquelle il faut ajouter la part de 10 % revenant statutairement au Conseil d'Administration, soit	Fr. 222.222,22
	7.222.222,22

Après ce prélèvement, il restera un surplus de	Fr. 810.609,22
qui, joint au solde reporté de l'Exercice 1916, soit :	7.883.364,94

formera un solde de	Fr. 8.693.974,16
à reporter au crédit du compte de <i>Profits et Pertes</i> pour l'Exercice 1918.	

Nous avons maintenu à l'égard de nos agents mobilisés les mesures dont nous vous avons entretenus précédemment. De plus,

nous avons décidé, en faveur de notre personnel, l'allocation de nouvelles indemnités à raison du renchérissement de la vie.

Malgré le surcroît de travail qu'ont entraîné les événements de guerre, le zèle et le dévouement de notre personnel, tant à Paris que dans les Succursales, ne se sont pas démentis et ont permis de maintenir et d'assurer le fonctionnement régulier de nos services. Nous sommes heureux de le constater une fois de plus.

Nous avons appelé aux fonctions de Directeur Adjoint, M. J. REIN, qui était et qui reste chargé des services de Bourse, et aux fonctions de Sous-Directeur, M. J. CHOPPIN DE JANVRY, précédemment Fondé de Pouvoirs; nous avons tenu ainsi à reconnaître l'utile et dévouée collaboration qu'ils nous donnent depuis plusieurs années.

Au cours du dernier Exercice, nous avons encore eu à déplorer la mort au Champ d'Honneur de plusieurs de nos agents. Nous prions leurs familles d'être assurées de notre douloureuse et bien vive sympathie. A ceux qui ont été blessés ou faits prisonniers, comme à ceux qui ont été promus, décorés ou cités, nous adressons nos sentiments d'admiration et de reconnaissance : tous font à notre Maison un honneur dont nous sommes fiers.

M. Georges DUTILLEUL, qui remplissait les fonctions de Censeur depuis douze années, est décédé au mois d'Octobre dernier. Il portait un nom qui rappelait, dans notre Société, la mémoire toujours respectée de notre ancien Président, M. Ernest DUTILLEUL. Il nous a donné, dans le cours de ses fonctions, une collaboration dont nous conserverons le souvenir ému. Vous vous associerez aux regrets que sa mort nous a causés.

Nous avons indiqué au début de ce Rapport que nous avons participé à l'émission des Bons et Obligations 6 % de la Société des

Établissements et de la Société des Automobiles Delaunay Belleville. M. ROBERT DELAUNAY BELLEVILLE étant Administrateur de ces Sociétés, nous vous demandons de lui accorder l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867. Cette autorisation devra également s'appliquer, en tant que de besoin, aux opérations faites avec notre Établissement, par d'autres de nos Administrateurs, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

MM. E. NOETZLIN, le comte A. DE GERMINY et E. STERN, élus Administrateurs dans l'Assemblée du 7 Mai 1912, arrivent à l'expiration de leur mandat. Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. TEYSSIER, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettrons à votre approbation, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée Générale Ordinaire du 6 Mars 1917.

En vertu de ce mandat, nous avons pris connaissance, dans les délais légaux, des comptes de l'Exercice 1917 et du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas, arrêté au 31 Décembre.

Nous devons tout d'abord vous faire remarquer que, comme pour les années précédentes, votre siège social est toujours, par le fait de la guerre, sans relation avec la succursale de Bruxelles et qu'en conséquence, ce sont les comptes établis par cette succursale au 30 Juin 1914 qui figurent au Bilan.

Le Bilan qui vous est présenté s'élève, tant à l'Actif qu'au Passif, à Fr. 619.810.324,72, contre Fr. 563.696.423,89 l'an dernier, soit en augmentation de Fr. 56.113.900,83.

Les disponibilités de la Banque sont des plus importantes ; réparties entre les comptes : *Espèces en caisse et à la Banque — Fonds disponibles dans les Banques en France et à l'Étranger — Portefeuille Effets France et Étranger et Bons de la Défense Nationale — Reports — Coupons à encaisser*, elles forment un ensemble de Fr. 179.787.345,45, non compris les *Correspondants et Comptes-*

courants d'un total de Fr. 157.198.602,28, dont une grande partie est d'une réalisation facile.

Les *Opérations de change à terme garanties* Fr. 82.217.000, représentent la part prise par votre Établissement dans les opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'étranger dans l'intérêt du Trésor; elles sont en augmentation de Fr. 10.712.000, et témoignent du concours actif apporté par la Banque de Paris et des Pays-Bas à toutes les questions intéressant la Défense Nationale; ce compte à sa contre-partie au Passif.

Les *Avances sur garanties* se présentent en diminution de Fr. 1.576.196,80.

Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous les rubriques :

Fonds d'États Fr. 20.594.931,03

Actions et Obligations Fr. 110.445.989,98
qui représentent une somme sensiblement égale à celle de l'an dernier.

Le portefeuille comprend une grande variété de placements : 39 Fonds d'États, 329 natures d'actions et 57 natures d'obligations de Sociétés diverses.

Comme pour le précédent Bilan, les valeurs cotées ont été évaluées au cours moyen de Décembre ou au cours de la dernière Bourse de Décembre lorsque ce cours est inférieur à la moyenne du mois. Les titres non cotés en Décembre ont été portés au dernier cours coté pendant les mois précédents; enfin, l'estimation des titres non cotés a été faite sur une base des plus modérée.

Les *Participations diverses* Fr. 22.625.788,35
en diminution de Fr. 1.190.503,03
comprennent 79 affaires différentes.

Les *Comptes divers* présentent une diminution de Fr. 795.192,56

Les *Immeubles* figurent pour Fr. 10.681.982,49
sans changement.

Au Passif, les réserves de votre Société se montent à Fr. 99.303.417,27 somme sensiblement égale au capital social; elles sont réparties entre les comptes suivants :

Réserve légale Fr. 10.000.000 »

Réserve extraordinaire Fr. 68.750.000 »

Fonds de prévoyance appartenant aux Actionnaires Fr. 12.147.565,85

Fonds de prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice Fr. 522.486,48

ENSEMBLE Fr. 91.420.052,33

auxquels il convient d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent Fr. 7.883.364,94

Soit au TOTAL Fr. 99.303.417,27

Votre Conseil vous proposera d'ajouter à ce report sur les bénéfices de l'Exercice 1917 une somme de Fr. 810.609,22 de telle

sorte que vos réserves dépasseront alors le montant du capital social.

Les autres comptes du Passif appellent peu d'observations.

Notons seulement l'augmentation des *Correspondants et Comptes courants* qui comprennent, d'ailleurs, cette année les coupons à payer.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit, l'ensemble des bénéfices réalisés s'élève à Fr. 11.841.817,67 contre Fr. 9.923.256,34 l'an dernier, soit en augmentation de Fr. 1.918.561,33.

Au débit, les Frais Généraux se montent au total à Fr. 3.405.456,23 en augmentation de Fr. 326.697,20.

La cherté toujours croissante de la vie a conduit votre Conseil à augmenter les allocations accordées au personnel et, d'autre part, le développement des affaires a nécessité une augmentation du nombre des employés.

L'allocation proportionnelle à la Direction et au Personnel supérieur à Paris et dans les Succursales, qui s'accroît en raison du bénéfice réalisé, s'élève à Fr. 403.530, en augmentation de Fr. 51.047,15.

En résumé, le compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice net de Fr. 8.032.831,44 supérieur de Fr. 1.540.816,98 au bénéfice de l'Exercice 1916.

Ces résultats justifient la répartition d'un dividende de 7 % que le Conseil vous propose.

Cette répartition absorbera Fr. 7.000.000 »

Les tantièmes du Conseil. Fr. 222.222,22

Le solde, soit. Fr. 810.609,22
serait ajouté au report à nouveau qui s'élèverait
ainsi à Fr. 8.693.974,16

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes tels
qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 28 Février 1918.

Les Commissaires,

SIGNÉ : C^{te} de LYROT. R. SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 MARS 1918

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les
Comptes de l'Exercice 1917, tels qu'ils sont présentés par le
Conseil d'Administration,

Et fixe à 35 francs par action le montant du dividende pour
cet Exercice.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 2 Avril
prochain sous déduction des impôts établis par les lois de
finances.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, élit :

MM. le C^{te} A. DE GERMINY, Administrateur.

Ed. NETZLIN, —

E. STERN, —

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, élit :

M. G. TEYSSIER, Censeur.

Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867 pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte de LYROT

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1918 avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque,

et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1917

BILAN GÉNÉRAL au 31 Décembre 1917.

31 Décembre 1917.

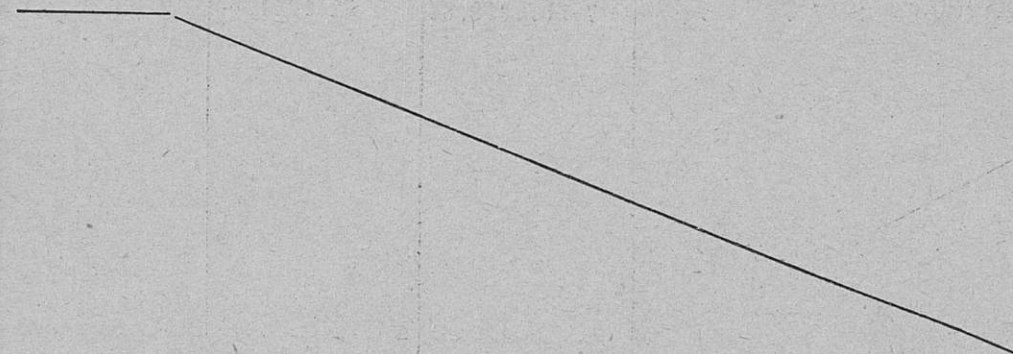
PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	27.984.431,83	3.280.342,21	31.264.774,04
Fonds disponibles dans les Banques, en France et à l'étranger.	27.475.784,12	2.792.846,41	30.268.630,53
Portefeuille-Effets { France et Bons de la Défense Nationale . .	92.741.457,55	92.398,05	92.833.855,60
{ Étranger	4.004.999,25	3.077.453,15	7.082.452,40
Succursales { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	18.670.257,99
{ Comptes-courants	10.670.257,99	» »	
Correspondants et Comptes courants	127.282.834,20	29.915.768,08	157.198.602,28
Reports	8.897.792,39	7.581.411,91	16.479.204,30
Opérations de change à terme garanties . . .	82.217.000 »	» »	82.217.000 »
Coupons à encaisser	975.805,21	882.623,37	1.858.428,58
Avances sur garanties	14.489.947,50	512.970,90	15.002.918,40
Fonds d'États.	18.084.426,10	2.510.504,93	20.594.931,03
Actions et Obligations	101.060.969,84	9.385.020,14	110.445.989,98
Participations diverses	16.900.446,53	5.725.341,82	22.625.788,35
Comptes divers	1.224.873,30	1.360.635,45	2.585.508,75
Immeubles de la Société . Fr.	15.729.482,52		
A déduire amortissements	5.859.611,83		
	9.869.870,69	812.111,80	10.681.982,49
Fr.	551.880.896,50	67.929.428,22	619.810.324,72

	SIEGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ETRANGER	TOTAL
Capital social. Fr.	100.000.000 »	» »	100.000.000 »
Réserve légale	10.000.000 »	» »	10.000.000 »
Réserve extraordinaire. . /	68.750.000 »	» »	68.750.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	12.147.565,85	» »	12.670.052,33
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice	522.486,48	» »	
Effets à payer	613.180,30	1.429.891,12	2.043.071,42
Succursales. . { Comptes fixes.	» »	8.000.000 »	18.670.257,99
{ Comptes courants	» »	10.670.257,99	
Correspondants et Comptes courants. . ./	250.938.827,49	46.697.923,43	297.636.750,92
Opérations de change à terme garanties.	82.217.000 »	» »	82.217.000 »
Dotation en faveur du Personnel (compte ancien)	1.276.075,10	» »	1.276.075,10
Comptes divers.	10.025.376,50	605.544,08	10.630.920,58
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1916	7.883.364,94	» »	7.883.364,94
Profits et pertes. — Exercice 1917	7.507.019,84	525.811,60	8.032.831,44
Fr.	551.880.896,50	67.929.428,22	619.810.324,72

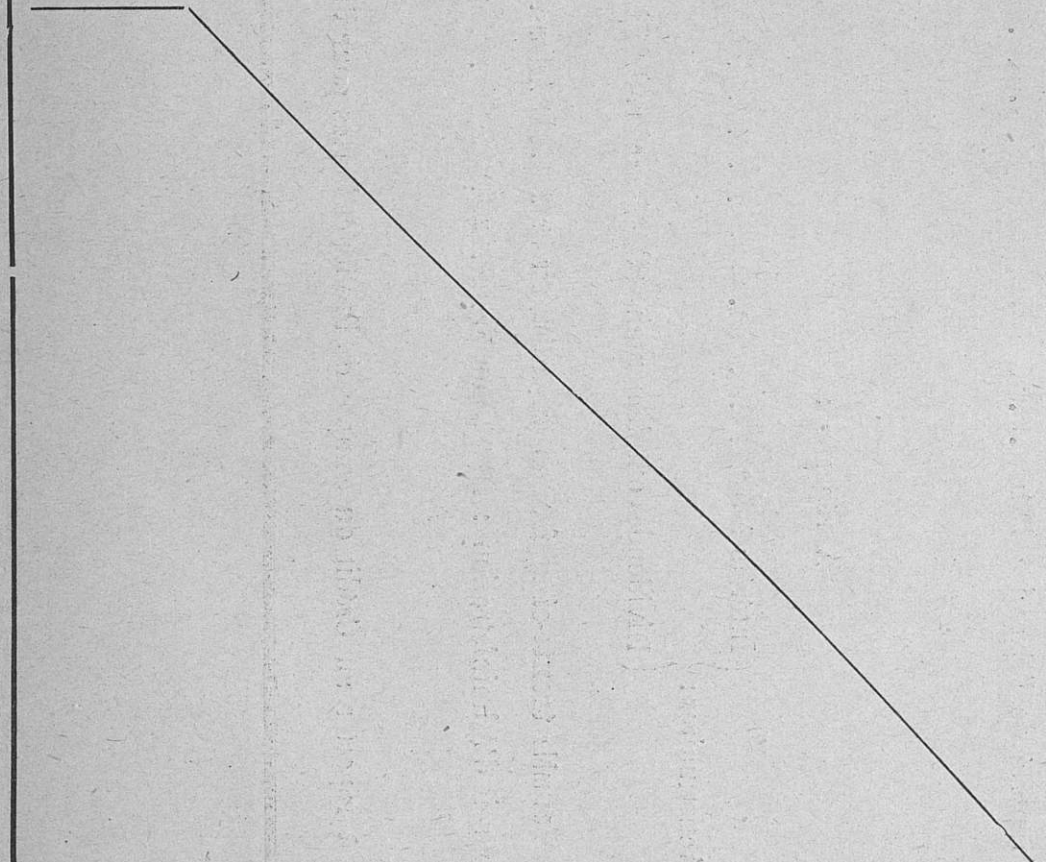
COMPTE DE PROFITS et

DOIT

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	Fr. 350.418,34
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux.	2.514.009,94
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	200.293,30
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.	32.454,65
IV	
Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel.	200.000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.	8 280 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur (Paris et Succursales).	403.530 »
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.	8.032.831,44
	
Fr.	11.841.817,67

PERTES (Exercice 1917)

AVOIR

Commissions	Fr. 2.519.532,76
Intérêts et bénéfice du portefeuille.	5 462.298,45
Reports	732.279,75
Fonds publics, Actions et Obligations.	2.601.895,41
Bénéfice net des Succursales.	525.811,60
	
Fr.	11.841.817,67

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net	Fr.	8.032.831,44
Solde reporté de l'Exercice 1916		7.883.364,94
	Fr.	15.916.196,38
A répartir :		
Aux Actionnaires :	Intérêts à 5 %	Fr. 5.000.000 »
	Dividende complémentaire : 90 % sur Fr. 2.222.222,22.	2.000.000 »
Ensemble trente-cinq francs par Action sur les 200.000 Actions.		
Au Conseil d'Administration : 10 % sur Fr. 2.222.222,22	Fr. 7.000.000 »	
	222.222,22	7.222.222,22
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1918.	Fr.	8.693.974,16

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM.	MM. G. M. BOISSEVAIN.
	C. H. VAN TIENHOVEN.
	E. D. VAN WALRÉE.
BRUXELLES.	JULES JADOT.
	A. LÉON.
	C ^{ie} d'OULTREMONT.
GENÈVE.	MM. A. CHENEVIÈRE.
	J. ODIER.
	G. PICTET.
	E. SAUTTER.

DIRECTEURS
ET FONDÉS DE POUVOIRS

DIRECTEUR	M. J. G. SIEGERS.
SOUS-DIRECTEUR.	M. M. H. GODSCHALK.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J.-B. HERT.
	L. E. VOORZANGER.
DIRECTEUR ADJOINT.	M. L. BAUER.
SOUS-DIRECTEURS	MM. H. RULOFFS.
	ROBERT DE BAUER.
FONDÉS DE POUVOIRS	MM. A. ORTMANS.
	E. BASTADY.
DIRECTEUR	M. A. ROCH.
SOUS-DIRECTEUR.	M. C. G. AUBERT
FONDÉ DE POUVOIRS.	M. G. ROCH

